

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION HOTSPOT WI-FI

Dans le cadre de l'utilisation du Hotspot Wi-Fi, proposé par la société Aéroport de Paris l'utilisateur (ci-après, « l'Utilisateur ») s'engage à respecter les conditions énoncées ci-après (ci-après les « CGU »). Le Hotspot Wi-Fi est opéré par la société [Hub One](#) (ci-après « Sous-Traitant », dont le siège social est sis Continental Square 1, Bâtiment Mercure, 2 place de Londres, 93290 Tremblay-en-France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny, sous le numéro 437 947 666) au nom et pour le compte de Aéroport de Paris.

Pour la pleine compréhension des stipulations suivantes, les termes ci-dessous seront définis ainsi :

- ▶ « Hotspot » : lieu couvert par le service WI-FI de Aéroport de Paris ;
- ▶ « Wi-Fi » : désigne de façon générique l'ensemble des protocoles de communication sans fil régi par les normes du groupe IEEE 802.11 ;
- ▶ « Service » : désigne le service d'accès à Internet par l'utilisation de la technologie sans fil « Wi-Fi » sur les Hotspots de Aéroport de Paris ;

Aéroport de Paris se réserve le droit de modifier les CGU à tout moment, en tout ou en partie, notamment afin de les adapter à l'environnement technologique, réglementaire ou légal. Ainsi, l'Utilisateur est invité à consulter régulièrement les présentes CGU afin de rester informé de toute mise à jour de celles-ci.

1. Conditions et prérequis d'accès au Service

L'accès au Service est réalisé en ligne, après validation des présentes CGU. Celles-ci sont accessibles via le lien « Conditions générales d'utilisation » mis à disposition sur le portail d'accès au Service lors de la connexion de l'Utilisateur au réseau Wi-Fi.

Afin que le Service soit pleinement fonctionnel, le terminal de l'Utilisateur doit respecter les prérequis suivants :

Conformité aux normes Wi-Fi ;

- ▶ Le navigateur doit être pleinement accessible par l'utilisateur et supporter le javascript.

- ▶ Aucune règle d'interdiction de surf sur une URL du domaine hub-one.net ou netinary.net.
- ▶ Aucun VPN (« virtual private network ») ne doit être monté avant l'authentification sur le portail.

Les appels de services d'urgence et SMS utilisent le réseau mobile hertzien. Si le signal du réseau mobile hertzien est indisponible, les services d'urgence ne seront pas en mesure de localiser l'Utilisateur. L'Utilisateur est invité à utiliser un réseau permettant la localisation de son appareil (ex : réseau mobile).

2. Stipulations spécifiques liées à l'usage d'Internet

Dans le cadre de l'utilisation d'Internet, l'Utilisateur est informé qu'Internet est un réseau véhiculant des données susceptibles d'enfreindre la réglementation en vigueur.

L'Utilisateur s'interdit donc de transmettre ou de télécharger sur Internet toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ou portant atteinte ou susceptible de porter atteinte aux droits de tiers.

Il est rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Dans ces conditions, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger son terminal ainsi que ses propres données et/ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de son terminal (ordinateur portable, assistant personnel ou mobile) à quelque fin que ce soit, et de procéder à des sauvegardes préalablement et postérieurement à l'utilisation du Service.

L'Utilisateur reconnaît être informé que l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des informations, fichiers et données de toute nature qu'il souhaite échanger sur le réseau Internet ne peuvent être garanties sur ce réseau. L'Utilisateur ne doit donc pas transmettre via le réseau Internet des messages dont il souhaiterait voir la sécurité et/ou la confidentialité garantie(s) de manière infaillible.

L'Utilisateur s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du Service, telle que notamment l'encombrement volontaire ou involontaire du réseau de Aéroport de Paris de ses serveurs de messageries ou de la messagerie des destinataires de mails, par du publipostage sauvage (notamment spamming, bulk e-mail, junk e-mail ou mail bombing) ou par l'envoi de messages attractifs générant nécessairement un nombre imposant de réponses (notamment teasing ou trolling) pouvant ainsi perturber la disponibilité desdits serveurs ou réseau.

Enfin, Aéroport de Paris garde l'Utilisateur sur la nature et la diversité des contenus disponibles sur le réseau Internet, lesquels peuvent être susceptibles de porter préjudice notamment aux mineurs.

3. Propriété intellectuelle

3.1. Généralités

L'architecture du portail de connexion au Service, les marques, logos, graphiques, dessins, vidéos, interfaces, slogans, textes, logiciels, algorithme, code source et objet (y compris le HTML), contenus, sans que cette liste ne soit exhaustive, et plus généralement l'ensemble des éléments composant le Service, tous les droits, titres et intérêts s'y rapportant et le Service lui-même (ci-après, les « Éléments protégés »), sont la propriété exclusive de Aéroport de Paris /ou se rapportent à une licence concédée à Aéroport de Paris.

Les présentes CGU n'emportent en aucun cas cession au bénéfice de l'Utilisateur des droits de propriété intellectuelle attachés aux Éléments protégés.

L'Utilisateur est informé qu'Internet est un réseau véhiculant des données susceptibles d'être protégées par des droits de propriété intellectuelle. Il s'interdit donc de transmettre ou télécharger sur Internet toute donnée portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle.

L'Utilisateur est informé que la violation des droits d'auteurs et des droits voisins au sens du CPI est un délit puni des peines pénales prévues aux articles L335-2, L335-3, L335-4, L335-5, L335-6 et L335-7 du Code de propriété intellectuelle. Par ailleurs, l'Utilisateur encourt des sanctions civiles en réparation du préjudice subi par les ayants-droits.

3.2. Lutte contre le piratage

L'Utilisateur est informé des dispositions de l'article L.336-3 du CPI : *« La personne titulaire de l'accès à des services de communication au public en ligne a l'obligation de veiller à ce que cet accès ne fasse pas l'objet d'une utilisation à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II lorsqu'elle est requise. Le manquement de la personne titulaire de l'accès à l'obligation définie au premier alinéa n'a pas pour effet d'engager la responsabilité pénale de l'intéressé, sous réserve des articles L.335-7 et L.335-7-1 du CPI ».*

L'Utilisateur de l'accès à Internet s'engage à ne pas utiliser cet accès à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin – tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo – sans autorisation.

L'Utilisateur est informé qu'un logiciel de partage (type pair à pair), lorsqu'il est connecté à Internet, peut mettre à disposition automatiquement des fichiers téléchargés. Si ce type de logiciel est utilisé pour télécharger des œuvres protégées, il est préférable de le désactiver ou de le désinstaller.

L'Utilisateur est également tenu de se conformer à la politique de sécurité définie par le Client et Hub One ainsi qu'aux règles d'utilisation du réseau et du matériel informatique le cas échéant.

4. Disponibilité du Service

Aéroport de Paris fournira ses meilleurs efforts afin de maintenir la disponibilité du Service.

L'Utilisateur est cependant informé que, notamment en cas d'opération de maintenance, de migrations, de mises à jour ou de contraintes liées au fonctionnement du réseau Internet ou plus généralement du Service, l'accès à ce dernier peut être temporairement suspendu. De ce fait, Aéroport de Paris ne peut garantir un fonctionnement sans interruptions ni dérangements de l'accès au Service, ni des durées et des capacités de transmission déterminées.

Il est rappelé que la transmission de données sur Internet ne bénéficie que d'une fiabilité relative. En outre, les réseaux sur lesquels circulent les données présentent des caractéristiques et capacités diverses et sont susceptibles d'être saturés à certaines heures de la journée, ce qui est de nature à affecter les délais de téléchargement des données ainsi que leur accessibilité.

5. Confidentialité des correspondances privées

Compte tenu du secret dont doivent bénéficier les correspondances privées, Aéroport de Paris n'exerce aucun contrôle sur le contenu ou les caractéristiques des données reçues ou transmises par l'Utilisateur, sur son réseau et/ou sur le réseau Internet.

Toutefois, pour assurer la bonne gestion du système d'accès au réseau Internet, Aéroport de Paris se réserve le droit de supprimer tout message ou d'empêcher toute opération de l'Utilisateur (i) susceptible de perturber le bon fonctionnement du réseau

de Aéroport de Paris ou du réseau Internet ou (ii) ne respectant pas les règles de fonctionnement du Service ou la réglementation applicable. Il peut être fait exception à cette règle de confidentialité dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités administratives et/ou judiciaires.

6. Responsabilité

L'Utilisateur est seul responsable de tout préjudice causé à Aéroport de Paris ou à des tiers du fait de son utilisation du Service.

Dans le cas où la responsabilité de Aéroport de Paris serait retenue au titre de l'utilisation par l'Utilisateur du Service, l'Utilisateur ne pourra prétendre qu'à la réparation du préjudice personnel, direct et certain qu'il aura subi du fait d'une faute de Aéroport de Paris.

Aéroport de Paris n'est pas responsable des contenus accessibles sur le réseau Internet et des dommages qui peuvent naître de l'utilisation desdits contenus ou du réseau Internet lui-même.

Aéroport de Paris n'est pas responsable de la protection des informations contenues dans le terminal de l'Utilisateur. Ainsi, Aéroport de Paris ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un quelconque dommage que l'Utilisateur pourrait subir du fait de l'utilisation par autrui des données contenues dans son terminal, que l'Utilisateur ait eu connaissance ou non de cette utilisation.

Aéroport de Paris ne peut en aucun cas être tenu responsable à l'égard de l'Utilisateur ou de tout tiers, de tout dommage, résultant (sans que cette liste ne soit limitative) de l'utilisation du Service (exemple : perte de données, opportunités, réputation), de l'impossible accès au Service, de toute défaillance, erreur ou interruption de celui-ci.

Aéroport de Paris fournira ses meilleurs efforts afin d'assurer la sécurité de l'accès Service.

Néanmoins, Aéroport de Paris ne saurait assurer une sécurité absolue. A ce titre, Aéroport de Paris ne saurait en aucun cas être tenue responsable des dysfonctionnements ou dommages inhérents à l'usage du réseau Internet, notamment des ruptures de service, intrusion extérieure, présence de virus informatiques, atteintes à la sécurité informatique pouvant causer des dommages notamment aux matériels informatiques.

Il est entendu que Aéroport de Paris n'est en aucun cas responsable des conséquences résultant de la violation par l'Utilisateur des présentes CGU.

7. Protection des données personnelles

Dans le cadre du Service, Aéroport de Paris est amenée à traiter des données à caractère personnel concernant l'Utilisateur en conformité avec la réglementation applicable. Afin d'être informé du/des traitement(s) de données personnelles le concernant dans ce cadre et des droits dont il dispose en tant que personne concernée, l'Utilisateur est invité à se référer à la Politique de confidentialité accessible en bas de page.

8. Suspension du Service

Aéroport de Paris se réserve le droit de suspendre l'accès au Service avec effet immédiat, et sans dédommagement, en cas de manquement par l'Utilisateur à l'une de ses obligations et notamment en cas d'acte ou tentative de piratage ou tentative d'utilisation/envoi illicite des informations circulant sur le réseau ayant pour cause ou origine la connexion Wi-Fi de l'Utilisateur, y compris si Aéroport de Paris constate sur un même identifiant des connexions simultanées.

Dans ce cas notamment, Aéroport de Paris se réserve la possibilité d'engager des poursuites contre l'Utilisateur.

9. Loi et juridiction applicable

Les présentes CGU ainsi que les conséquences de l'utilisation du Service sont régies par le droit français. En cas d'échec ou refus des parties de procéder à une résolution amiable de tout éventuel différend, toute contestation et/ou difficulté d'interprétation ou d'exécution des CGU relèvera de la compétence des tribunaux français compétents.